CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E119413** **VALABLE JUSQU'AU** **24/03/2027**

ÉDITÉ LE 28/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/06/2012

Raison sociale : LE BOURHIS MATHIEU

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 17/01/2023

Capital : 0

5 KERVENTURE
22110 PLOUNEVEZ-QUINTIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Veuillez choisir

Siret : 751 578 634 00014

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5001281

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 23603206H 001

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 23603206H 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/01/2026

Téléphone : 02 96 24 53 22 **Fax :**

Portable : 06 79 74 00 58

Responsabilité légale :
LE BOURHIS MATHIEU CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet : http://www.facebook.com/le.bourhis.mathieu/habitat.techni

E-mail : kerventure@orange.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 347 180 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	3	25/03/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	3	23/03/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/01/2026 12:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E119413** **VALABLE JUSQU'AU** **24/03/2027**

ÉDITÉ LE **28/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/06/2012
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 17/01/2023
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Veuillez choisir

Siret : **751 578 634 00014**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 5001281
Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 23603206H 001
Assurance Responsabilité Civile :
GAN 23603206H 001
Situation fiscale et sociale : A jour au 28/01/2026

Raison sociale : **LE BOURHIS MATHIEU**

5 KERVENTURE
22110 PLOUNEVEZ-QUINTIN

Téléphone : 02 96 24 53 22 **Fax :**
Portable : 06 79 74 00 58

Site Internet : http://www.facebook.com/le.bourhis.mathieu/habitat.techni
E-mail : kerventure@orange.fr

Responsabilité légale :
LE BOURHIS MATHIEU CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	25/03/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/06/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.